

DÉCEMBRE 2020

| SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN

HORS
SÉRIE

Qu'on SDIS tout !

Magazine du SDIS 68



**LES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES
DES SAPEURS-POMPIERS
DU HAUT-RHIN**

ÉDITORIAL DE M. LOUIS LAUGIER, PRÉFET DU HAUT-RHIN



Entrez en fonction dans un nouveau département est toujours un moment particulier dans la carrière d'un Préfet. Soyez certains que c'est avec beaucoup de détermination et de plaisir que j'ai commencé à exercer mes responsabilités dans le Haut-Rhin.

Parmi les missions qui sont les miennes, garantir la sécurité des populations en cas de catastrophe ou de sinistre majeur est l'une de celles auxquelles je suis le plus attaché.

Dès mon arrivée, j'ai rencontré Monsieur Rémy With, président du conseil d'administration du SDIS et le colonel hors classe René Cellier, directeur des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin.

Ils m'ont tous deux fait découvrir une organisation haut-rhinoise moderne et efficace. 420 sapeurs-pompiers professionnels et plus de 3200 sapeurs-pompiers volontaires s'y investissent 24 heures sur 24 avec une grande technicité et un engagement remarquable. Ils sont épaulés par 127 personnels administratifs et techniques. Tous incarnent l'intérêt général et sont les garants de la sécurité civile dans le département.

J'ai aussi découvert ce tissu dense de corps de première intervention communaux et intercommunaux, qui assurent un maillage fin du territoire et complètent si bien le corps départemental. C'est une particularité haut-rhinoise.

Soldats du feu, soldats du secours d'urgence à personne, vous exercez aussi des missions de secours très techniques, dans des milieux souvent dangereux et dans des contextes hors du commun. Cela nécessite des compétences très spécifiques et une forte expertise.

C'est pour cela que le SDIS 68 s'est doté d'équipes spécialisées, à même d'assurer un large spectre de missions. Les femmes et les hommes qui les composent sont des sapeurs-pompiers qui ont choisi, en plus de leur activité quotidienne, de consacrer leur temps et leur énergie à acquérir un savoir-faire particulier afin d'être en mesure de répondre à des situations sortant de l'ordinaire.

C'est encore ici pour le Préfet que je suis l'assurance de pouvoir compter en toutes circonstances sur un service de secours parfaitement opérationnel.

Vous entreverrez dans ce hors-série du « Qu'on SDIS tout ! » le quotidien de ces équipes spécialisées, la façon dont elles s'entraînent et de quelle manière elles opèrent. Vous découvrirez aussi les équipements dont elles disposent.

Je vous en souhaite bonne lecture.

LEXIQUE :

CCF : camion-citerne feux de forêt

CESD : cellule sauvetage déblaiement

CEETAI : cellule étalement

CHIM : risque chimique

CMIC : cellule mobile d'intervention chimique

CMIR : cellule mobile d'intervention radiologique

COS : commandant des opérations de secours

CTA : centre de traitement des alertes

CTD : conseiller technique départemental

CYN : cynotechnique

DIV : interventions diverses

ENSOSP : Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers

EPIM : équipe de première intervention en montagne

ERP : établissement recevant du public

FDF : feux de forêt

GIFF : groupe d'intervention feux de forêt

GRIMP : groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux

IMP : intervention en milieu périlleux

ISS : intervention en site souterrain

NRBC : nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique

PRV : brevet de prévention

RAD : risque radiologique

RCH : risque chimique

SAL : scaphandrier autonome léger

SAV : sauveteur aquatique

SDE : sauvetage déblaiement

SMO : secours en montagne

SSSM : service de santé et de secours médical

VLHR : véhicule de liaison hors route

VNM : véhicule nautique motorisé

VPCE : véhicule porte-cellule

VPL : véhicule plongeurs

VRM : véhicule radio-médicalisé

VSAV : véhicule de secours et d'assistance aux victimes

VSU : véhicule secours nautique

VTU : véhicule tous usages

VTULE : véhicule tous usages léger

« Qu'on SDIS tout » - Hors-série - Les équipes spécialisées des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin - Décembre 2020

Revue du service départemental d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Rémy With, Président du conseil d'administration du SDIS 68. **Directeur de la rédaction :** Colonel hors classe René Cellier.

Comité de rédaction : Jean-Louis Vuillequez - Conseillers techniques départementaux. **Coordination :** Justine Fuhrer ; Jean-Louis Vuillequez - service communication du SDIS 68.

Ont contribué à ce numéro : Ltn Christophe Bihry ; Cdt Vincent Cherrey ; Adc Guillaume Freitag ; Cne Virginie Lambert ; Adc Thierry Le Sausse ; Adj Thomas Litzler ; Lcl Benoît Milanesi ; Adc Christophe Rieg ; Adj Carmelo Tambuzzo ; Lcl Gilles Triballier ; Jean-Louis Vuillequez ; Cdt Alain Wolf.

Photographies et illustrations : Adc Christian Ballard, Justine Fuhrer, Cdt Jean-Luc Heiligenstein, Cne Mickaël Mamprin, Nicolas Mathieu, Jean-Louis Vuillequez, archives SDIS68.

Mise en page et Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim. **Tirage :** 1700 exemplaires.

DES UNITÉS SPÉCIALISÉES POUR DES RISQUES PARTICULIERS

Les sapeurs-pompiers du corps départemental sont intervenus à 47 994 reprises en 2019. Dans presque 99% des cas, les moyens traditionnels suffisent à traiter des situations qui, si elles sortent de l'ordinaire pour les demandeurs, représentent le quotidien des soldats du secours.

Pour autant, lors de 543 interventions en 2019, la situation était telle que les moyens classiques ne suffisaient pas.



Qu'il s'agisse :

- des risques courants, qui se caractérisent par une forte probabilité d'occurrence associée à une gravité faible en termes d'effets sur les personnes, les biens et l'environnement d'un point de vue de la société prise dans son ensemble ;
- des risques complexes, qui se caractérisent par une probabilité d'occurrence par nature plus faible, comprennent les risques dont l'emprise est localisée et fixe (site à risques) ou aléatoire (risque naturel par exemple) et

pour lesquels les effets sur les personnes, les biens et l'environnement d'un point de vue de la société prise dans son ensemble sont graves, l'engagement d'unités spécialisées peut s'avérer nécessaire.

En effet, les services d'incendie et de secours peuvent être confrontés à de nombreux risques particuliers : naturels ; industriels ; liés aux transports ; liés aux infrastructures ; sanitaires ; sociétaux.

La couverture de ces risques rend nécessaire l'emploi de personnels et de moyens spécialisés qui viennent compléter les moyens de couverture des risques courants.

Risques particuliers auxquels les sapeurs-pompiers peuvent être notamment confrontés :

☛ Naturels :

- mouvements de terrains ;
- aléas climatiques ;



- inondations ;
- feux d'espaces naturels ;
- avalanches ;
- séismes.

☛ Industriels :

- feux de dépôt d'hydrocarbures ;
- rejets de matières dangereuses et/ou toxiques ;
- irradiations ou contamination liées aux matières radioactives.



☛ Liés aux transports :

- de matières dangereuses ;
- collectifs.

☛ Liés aux infrastructures :

- feux et accidents sous tunnels routiers et ferroviaires ;
- ruptures de barrage ou de retenue d'eau.

☛ Sanitaires :

- épizooties ;
- risques infectieux et pandémies.

☛ Sociétaux :

- rassemblements de foules ;
- mouvements sociaux ;
- menace terroriste.



Capitaine Virginie LAMBERT Adjudant-chef Thierry LE SAUSSE

Le SDIS du Haut-Rhin dispose de 9 unités spécialisées, créées par arrêté préfectoral, et de 4 groupes d'experts (feux de liquide inflammable, secours routier, risque agricole, risque électrique).

L'ensemble représente plus de 550 personnes inscrites sur liste d'aptitude,

ainsi que de nombreux matériels dont certains très spécialisés (appareil de chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie de masse ; appareil de spectrométrie de fluorescence des rayons x ; appareils de détections diverses ; appareils de levage ; cordes ; mousquetons...)

Les personnels du bureau des équipes spécialisées travaillent en coordination avec les conseillers techniques départementaux et les aident dans l'exécution de leurs missions.

Le bureau des équipes spécialisées :

- ☛ Coordonne les cadres de chaque spécialité ;
- ☛ S'assure de la présence quotidienne des spécialistes selon les besoins définis par le règlement opérationnel ;
- ☛ Veille à la bonne mise en œuvre de la doctrine opérationnelle (algorithmes de départ, etc.) ;
- ☛ Accompagne l'évolution de la doctrine, en lien avec les CTD ;
- ☛ Assure une veille technologique ;
- ☛ Propose et suit le budget des spécialités ; le cas échéant, il rédige ou valide le cahier des charges.
- ☛ Propose le plan de formation, en anticipant les mouvements de personnels.
- ☛ Programme et suit la réalisation de la FMA.
- ☛ Participe à l'élaboration des contenus pédagogiques.
- ☛ Met à jour les listes d'aptitude.





**A la maison ou à la ferme,
pour le plaisir ou dans le
cadre professionnel, nous
vivons entourés d'animaux
domestiques de toutes natures
et de tous gabarits.
Sans compter la faune
sauvage, des villes, des
champs ou de la forêt...**

Du fait même de leur variété et de leurs spécificités, les animaux peuvent être facteurs de risques particuliers. L'unité animalière du Haut-Rhin permet d'apporter une assistance technique et une



expertise lors d'interventions concernant des animaux isolés ou en nombre.

L'unité intervient généralement sur des opérations dépassant le cadre de compétence d'un véhicule tous usages armé par deux sapeurs-pompiers détenant la formation initiale classique.

EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGE- MENT DE L'ÉQUIPE ANIMALIÈRE

- Animaux dangereux (chiens de première catégorie, chiens agressifs, fauves, etc.) ;
- Animaux en péril (bloqué en milieu périlleux, tombé dans une fosse, embourbé...) ;
- Animaux blessés.



COMPOSITION

L'équipe animalière du Haut-Rhin est composée de 55 spécialistes, sapeurs-pompiers volontaires et professionnels :

- 5 conseillers techniques ANIM3 ;
- 16 chefs d'unité animalière ANIM2 ;
- 34 équipiers animaliers ANIM1.

ÉQUIPEMENT

- 13 véhicules tous usages ;
- 2 remorques animalières.

UNITÉ DE BASE

- 1 chef d'unité ANIM2 ;
- 2 équipiers ANIM1.

Adjudant Carmelo TAMBUZZO :

« Avant tout des sauveteurs »



Carmelo a deux cordes à son arc de conseiller technique départemental (CTD). Non seulement il gère l'équipe cynotechnique, mais aussi les animaliers.

Rien d'étonnant pour lui puisqu'à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, où il a passé plus de 20 ans, la spécialité cyno gère l'animalier. De ce fait, l'adjudant Tambuzzo est animalier depuis aussi longtemps que cynotechnicien : 1995.

« En quinze ans d'exercice dans la spécialité à Paris, j'ai dû capturer 5000 ou 6000 chiens, 3000 chats, 600 ou 700 serpents, des singes, un lynx, une civette, un crocodile et énormément de NAC... » (nouveaux animaux de compagnie, tels que les reptiles, mygales, furets, etc.).

Carmelo est conseiller technique départemental animalier dans le Haut-Rhin depuis juin 2019. Il s'est constitué une expérience durant six ans en tant que CTD adjoint, au côté du précédent CTD, Yves Hennes. Ce dernier a d'ailleurs été un des fondateurs de la spécialité dans le département. Quand on parle d'animalier, la première image qui vient souvent à l'esprit du plus grand nombre, ce sont des sapeurs-pompiers qui capturent des animaux errants représentant un risque potentiel pour les humains. « Pourtant, nous sommes d'abord des sauveteurs et nous sommes souvent amenés à porter secours à des animaux en situation périlleuse ou dangereuse pour eux-mêmes », souligne le CTD.

Et cela vaut aussi bien pour la faune sauvage que pour des animaux de compagnie, de ferme, de centre équestre, etc.

INTERVENTION PARTICULIÈRE

Dimanche 22 septembre 2019, un cerf d'environ trois ans s'est introduit dans l'enceinte du stade municipal de Pfaffstatt où devait avoir lieu un match de football. Des personnes étaient confinées dans les vestiaires et l'animal visiblement paniqué. L'équipe animalière ainsi qu'un vétérinaire ont fait partie du dispositif sapeur-pompier conséquent qui a été engagé. Il a été nécessaire d'anesthésier l'animal à l'aide d'un fusil hypodermique avant de pouvoir l'approcher. À l'aide d'une cage adaptée prêtée par le zoo de Mulhouse, le cerf a pu être transporté assez loin du tissu urbain pour qu'il puisse regagner son milieu naturel.

ÉQUIPE CYNOTECHNIQUE

300 millions ! C'est le nombre de cellules olfactives des chiens, concentrées sur 200 cm². Avec de telles capacités, les chiens font partie intégrante du dispositif de secours sapeur-pompier. Ils sont les compagnons d'armes des conducteurs cynotechniques.

Dans la recherche de personnes égarées ou disparues, ensevelies ou immergées, les secours peuvent compter sur le flair des équipiers à quatre pattes : les chiens.

L'équipe cynotechnique est en mesure de localiser les personnes disparues sous les décombres, emportées par des coulées de neige et même sous l'eau. Elle peut aussi suivre des pistes olfactives et retrouver les effluves d'une

personne là où aucun élément visible ne permettrait d'orienter les secours dans leurs recherches. Les chiens peuvent rechercher aussi bien des personnes vivantes que des corps sans vie, quel que soit le contexte environnant. Ils sont ainsi à même de lever le doute sur la situation d'une personne.

Les deux méthodes de recherche

employées sont le pistage et le questage. Dans le premier cas, les intervenants disposent d'un objet appartenant à la victime, contrairement au second cas.

18 à 24 mois sont nécessaires à la formation opérationnelle des chiens. Ceux-ci peuvent travailler jusqu'à 10 ans, en fonction de leur état de forme.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE CYNOTECHNIQUE

- 🔥 Victime ensevelie suite à l'effondrement d'un bâtiment, d'une structure, après un séisme, une explosion, un incendie, une avalanche... conjointement à l'équipe SDE ;
- 🔥 Victime égarée et blessée en milieu naturel (accident, maladie, tentative de suicide...), conjointement à l'équipe GRIMP si le milieu est périlleux ;
- 🔥 Personne immergée (dispositions expérimentales depuis le 19 avril 2018 dans le cadre d'un groupe de travail national dont le SDIS 68 est pilote). Noyade en lac, plan d'eau, cours d'eau ; véhicule tombé à l'eau ; accident fluvial avec victime ; noyade, ou menace de noyade, conjointement à l'équipe SAL/SAV si la victime n'est pas localisée ou si le point de chute est inconnu ;
- 🔥 Tout type d'accident routier, ferroviaire ou aérien pour lever le doute sur d'éventuelles victimes éjectées ou incarcérées.



COMPOSITION

L'équipe cynotechnique du SDIS du Haut-Rhin se compose de 6 spécialistes :

- 🔥 1 conseiller technique CYN3 ;
- 🔥 2 chefs d'unité cynotechnique CYN2 ;
- 🔥 3 conducteurs cynotechniques CYN1.

Ces spécialistes conduisent 6 chiens. 5 chiens sont formés à la recherche de victimes ensevelies, égarées (technique du questage), sous manteau neigeux ou immergées ; 1 chien est formé spécifiquement à la technique du pistage.

Deux vétérinaires sapeurs-pompiers, conseillers techniques, suivent l'équipe.



ÉQUIPEMENT

- 3 véhicules cyno affectés spécifiquement à la spécialité ;
- 3 VTULE des centres d'appartenance de trois spécialistes sont mis à disposition.

UNITÉ DE BASE

- 1 CYN 3 ou 1 CYN 2 ;
- 2 CYN 1 avec leurs chiens.



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2017 à Blotzheim, à 2 h 44 du matin, les secours sont appelés suite à la disparition d'un jeune homme, après une rixe survenue plus tôt dans la soirée. Il se serait réfugié dans un champ de maïs d'une cinquantaine d'hectare d'un seul tenant situé à proximité des pistes de l'EuroAirport. Ses proches sont sans nouvelles.

Le fourgon-pompe tonne de Blotzheim,

équipé d'une caméra thermique, entame une reconnaissance sur le pourtour du champ. Dans le même temps deux équipes cynotechniques et la cheffe de groupe de Saint-Louis sont déclenchés.

Engagés ensemble à 4 h 15, les cynos lancent leurs chiens dans une fouille systématique du champ de maïs, par technique du questage. Il fait nuit noire, les rangées de maïs sont espacées de 30 cm et hautes de plus de 2 mètres.

Les chiens portent des grelots mais ne sont pas à vue. Au bout de 50 minutes, au cours du retour suite à un rappel pour repos, l'un des chiens fait soudain demi-tour. Il repart vivement hors de la vue des conducteurs... et aboie. Il a trouvé la victime. Allongée au sol face contre terre et semi-inconsciente, elle ne réagit pas instantanément aux aboiements. Le jeune homme n'est cependant pas blessé et peut retrouver sa famille sur le champ.

Adjudant Carmelo TAMBUBZO : «Émerveillé par les capacités des chiens »

Conseiller technique départemental cyno du SDIS 68 depuis 2012, l'adjudant Carmelo Tambuzzo est membre du comité technique et pédagogique national pour le secours cynotechnique et coordinateur du groupe de travail national sur la recherche de victime immergée. Il est également conseiller technique zonal pour la zone de défense Est depuis 2017, après avoir été adjoint pendant deux ans. Arrivé au SDIS du Haut-Rhin en décembre 2010, Carmelo venait tout droit de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), où il a été engagé durant 23 ans. « J'ai commencé à travailler avec un chien vers 1991. Au début c'était pour moi : je voulais un chien de compagnie, mais avec un minimum d'éducation et je prenais conseil auprès des collègues cyno de la caserne. » Mais de fil en aiguille, l'homme s'est pris au jeu. Il est devenu officiellement spécialiste en 1995.



Il sera conseiller technique BSPP en 2007, adjoint au chef du chenil de la brigade. « 15 personnels et 22 chiens. Je gérais la formation des chiens. » Pour le sous-officier, outre la gestion

humaine, administrative et financière de la spécialité, le CTD doit avant tout apporter un appui technique au directeur du SDIS, sur l'évolution de la spécialité et sa gestion prévisionnelle. Il apporte aussi son expertise et un appui de réponse opérationnelle au commandant des opérations de secours.

Et quand on demande à Carmelo Tambuzzo ce qu'il préfère dans sa spécialité, la réponse est instantanée : « Avoir une laisse dans une main et un chien au bout... ».

Ses yeux brillent quand il complète : « Je suis toujours autant émerveillé de voir de quelle manière ces chiens sont capables de se servir de leur sens olfactif pour répondre à notre sollicitation « cherche et aboie », malgré les situations les plus défavorables dans lesquelles nous les plaçons... »

ÉQUIPE FEUX DE FORÊT

La surface boisée du Haut-Rhin couvre 137 500 hectares, soit 39% du territoire. Pour lutter contre les feux de forêt et d'espaces naturels, le SDIS du Haut-Rhin compte dans ses rangs des personnels spécialement formés qui, avec leurs engins spécifiques, peuvent intervenir en des lieux difficiles d'accès.



Le SDIS est ainsi en mesure de faire face à ces feux sur son territoire, mais aussi hors du département, dans le cadre des colonnes mobiles de renfort organisées et coordonnées par la zone de défense Est.

Au-delà du feu de forêt au sens strict, ces moyens interviennent sur tout type de

feu en milieu naturel : feu de récolte sur pied, friche, feu d'écobuage, de chaume en montagne... Ils traitent généralement tout feu difficilement accessible pour les autres engins.

De manière plus large, du fait de leurs capacités de franchissement, ces engins sont des ressources mobilisables

pour d'autres missions. Les camions-citernes feu de forêt permettent par exemple d'atteindre le site d'une intervention malgré des routes difficilement praticables, ou encore de participer aux évacuations ou opérations d'épuisement entraînées par des inondations de grande ampleur.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE FEUX DE FORÊT

- 🔥 Feu de forêt, de friches, de récoltes sur pied, de chaume, etc ;
- 🔥 Tout type de feu difficilement accessible (champ, cabane, habitation... éloignés de la route) ;
- 🔥 Inondation (évacuation, cheminement, pompage...) ;
- 🔥 Moyens de secours utilisables en cas de difficulté de cheminement ou de franchissement (neige, tempête...).

COMPOSITION

La force d'intervention feux de forêt du SDIS 68 compte 307 spécialistes.

- 🔥 2 chefs de colonne FDF4 (conseillers techniques) ;
- 🔥 9 chefs de groupe FDF3 ;
- 🔥 91 chefs d'agrès FDF2 ;
- 🔥 205 équipiers FDF1.



ÉQUIPEMENT

- 30 CCF (2000 et 4000 litres) répartis dans le département.

UNITÉ DE BASE

- 1 groupe d'intervention feu de forêt (GIFF) : 1 VLHR + 4 CCF.
- 1 FDF 3 ;
- 4 FDF 2 ;
- 13 FDF 1.



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Le 22 avril 2019, lundi de Pâques, vers 13 h, les secours sont engagés pour un feu de broussailles sur les crêtes vosgiennes, au-dessus du lac du Forlet. Le centre de traitement de l'alerte reçoit également un appel pour une victime brûlée dans le même secteur. Le feu menace la réserve naturelle du Tanet-Gazon du Faing. La végétation est constituée d'herbe sèche, de broussailles composées de gentianes, myrtilliers, bruyère. Le temps sec, chaud et venteux favorise la propagation rapide vers la zone forestière, au sud-ouest.

La ressource en eau est située au Lac blanc, à 2,5 km de là. L'enjeu concerne les 500 hectares de la réserve naturelle, constituée d'épicéas et de tourbière. De nombreuses espèces endémiques vivent dans la zone touchée.

La victime est prise en charge par le premier CCF et évacuée par l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 67.

Deux groupes d'intervention feux de forêt (GIFF) complets sont engagés, soit huit camions-citernes feux de forêts (CCF) épaulés par deux cellules-citernes de

6000 et 10 000 litres sur la route des crêtes. Les engins, malgré les difficultés de progression, rattrapent la tête de feu. Les hommes à pied travaillent à la batte sur les zones éparées de feux de broussailles. Au terme de presque cinq heures de travail, le feu sera arrêté juste avant les zones à forts enjeux identifiées. Il aura parcouru près de 25 hectares. La lutte a été menée par 80 sapeurs-pompiers des SDIS du Haut-Rhin et des Vosges, avec l'appui de deux hélicoptères (sécurité civile et gendarmerie).

Lieutenant-colonel Gilles TRIBALLIER :

« Le feu de forêt, un ennemi très dangereux »

« Le feu de forêt est un risque qui se renforce dans le Haut-Rhin, avec l'augmentation des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs. C'est un ennemi extrêmement dangereux à combattre. Il est rapide, très mobile, capable de couvrir de grandes étendues en terrain libre. Il est imprévisible et peut encercler les intervenants ; il suffit que le vent tourne ou se renforce », analyse le lieutenant-colonel Gilles Triballier, conseiller technique départemental FDF du Haut-Rhin.

Il poursuit : « Le feu de forêt ne se combat pas comme un feu classique : on fait appel à des manœuvres et à des moyens et matériels spécifiques. » C'est aussi une spécialité exigeante physiquement : on travaille



souvent en pente, il faut pourchasser le feu, porter les tuyaux à dos d'homme et les traîner derrière soi pour tirer des lignes d'établissement, etc.

Le lieutenant-colonel Triballier a fait ses premières armes en feu de forêt très tôt : dès sa formation de capitaine à l'ENSOSP, il a eu l'occasion d'intégrer un stage de chef de groupe (FDF 3) à Cassis. Il a eu rapidement l'occasion de mettre ses compétences en pratique, en participant à plusieurs renforts dans le Sud entre 2002 et 2007. Il est diplômé FDF 4 (chef de colonne feu de forêt) depuis 2009. Conseiller technique départemental adjoint en 2015, il est devenu CTD à la fin de l'année 2019.

GROUPE DE RECONNAISSANCE ET D'INTERVENTION EN MILIEU PÉRILLEUX

Lorsque les sapeurs-pompiers sont engagés pour une mission de secours, il se peut que les moyens conventionnels ne soient pas adaptés à la situation, si l'intervention est située en hauteur, en profondeur ou parce qu'elle implique un cheminement long, difficile ou dangereux.

Ce sont alors les moyens spécialisés du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux qui sont engagés, afin d'agir en sécurité et d'améliorer la prise en charge de la victime. Quelles que soient les conditions météorologiques, en ville comme en pleine nature, y compris en montagne, le GRIMP est à même d'aborder, conditionner et extraire une victime en toute sécurité et éviter aux moyens conventionnels de prendre des risques inutiles.

EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DU GRIMP

- Personne blessée en milieu périlleux artificiel (chantier, grue, échafaudage, attraction, éolienne, industriel, silo, etc.) ou naturel (montagne, falaise, forêt, neige, etc.) ;
- Personne menaçant de sauter dans le vide (immeuble, grue, pont, belvédère, falaise...). Intervention conjointe avec les spécialistes en secours nautique en cas de présence d'un milieu aquatique sur la zone d'intervention ;
- Personne égarée et blessée en milieu naturel (accident, maladie, tentative de suicide...), conjointement avec les spécialistes cynotechniques ;
- Personne blessée à domicile, nécessitant son extraction par la fenêtre du logement (avec ou sans usage du lot bariatrique permettant la prise en charge d'une personne obèse) ;
- Accident de la circulation avec un véhicule tombé dans un ravin ;
- Télesiège bloqué ou accidenté ;
- Animal tombé dans une excavation ou bloqué en falaise (conjointement aux spécialistes de sauvetage-déblaiement, si animal de gros gabarit, secours nautique, en milieu inondé, ou risques chimiques si doute sur la qualité de l'air) ;
- Objet menaçant de tomber ou s'effondrer (cheminée).



COMPOSITION

Le GRIMP du Haut-Rhin est composé de 71 spécialistes :

- 2 conseillers techniques (IMP3) ;
- 14 chefs d'unité IMP3 ;
- 51 sauveteurs IMP2 (dont 3 médecins) plus 4 autres médecins formés IMP1 (module de sensibilisation à la reconnaissance et à l'intervention en milieu périlleux).

L'unité GRIMP de Saint-Louis complète sa formation par une spécialisation « Intervention en site souterrain » (ISS).

Les unités GRIMP de Mulhouse et Colmar complètent leur formation par une spécialisation « Module neige ».



ÉQUIPEMENT

🔥 3 VT GRIMP, basés à :

- Mulhouse ;
- Colmar ;
- Saint-Louis.

UNITÉ DE BASE

- 🔥 1 IMP3
- 🔥 4 IMP2



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Le 24 octobre 2020 au matin, l'équipe GRIMP de Colmar est engagée pour un secours en ravin à Rombach-le-Franc, suite à accident de la circulation sur la route du col de Fouchy. Elle complète les moyens de Sainte-Marie-aux-Mines, Sélestat, des EPIM 68 et du SAMU 67.

La voiture est couchée sur le flanc dans la forêt, dix mètres en contrebas de la route. Le conducteur, conscient, est piégé dans son véhicule depuis la veille au soir. Il est abordé par l'équipage du VSAV, le SMUR et les EPIM ; le FPTSR de

Sélestat a sécurisé la voiture. Le GRIMP devra prendre la victime en charge et la remonter sur la route une fois qu'elle sera extraite.

Le chef d'unité décide d'utiliser le mât de déport placé sur le toit du VTGRIMP et le treuil en mode électrique. La durée de mise en place du dispositif est de 20 minutes. Une main-courante est installée pour assurer la sécurité des intervenants. La victime est conditionnée dans un matelas-coquille (MID) puis remontée dans une civière de type barquette, accompagnée par une équipe panachée de spécialistes GRIMP



et EPIM. Prise en charge par le VSAV de Sainte-Marie-aux-Mines et le SMUR, la victime est transportée non médicalisée à l'hôpital de Sélestat.

Adjudant-chef Christophe RIEG : « Nous sommes des sauveteurs sur corde »

« Au GRIMP, on ne fait pas que de l'escalade ; avant tout, on extrait des victimes » lance sans préambule Christophe Rieg, en souriant jusqu'aux oreilles. Il reprend : « ... Bien sûr, il faut savoir escalader pour remplir nos missions, mais là n'est pas l'essentiel ».

Sapeur-pompier depuis 26 ans, Christophe a fait ses premières armes comme volontaire à Sundhouse, dans le Bas-Rhin, avant de s'engager à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris l'année suivante, pour cinq ans. C'est là qu'il fait connaissance avec le milieu périlleux au contact des spécialistes du GREP (groupe de recherche et d'exploration profonde), dont il rejoint les rangs pendant quatre ans. Avec à la clé des ascensions de la tour Eiffel par les piliers. Arrivé au SDIS 68 et au CSP de



Colmar le 1^{er} août 2000, Christophe Rieg rejoint naturellement le GRIMP. Equipier IMP2 jusqu'en 2006, puis chef d'unité IMP3. Pour l'adjudant-chef, CTD depuis octobre 2018,

le mot-clé c'est la passion. Pour son métier de sapeur-pompier d'abord, mais aussi pour le secours d'urgence à personne en milieu périlleux et pour la technicité de ce travail.

« Nous sommes avant tout des sauveteurs, même si on le fait sur une corde. La corde est un vecteur, mais le vide n'est pas du tout naturel pour l'être humain. Nous devons toujours rester très vigilants. » La règle d'or, souligne le conseiller technique, c'est l'adaptation au milieu et au terrain. C'est le terrain et l'état de la victime qui commandent la manœuvre ! « Selon les circonstances, les spécialistes du GRIMP sont parfois les premiers acteurs du conditionnement, voire de la médicalisation sur corde, puisque nous avons des médecins du SSSM dans nos rangs. »





ÉQUIPE DE SECOURS EN MONTAGNE

Les spécialistes du secours en montagne sont déclenchés pour des interventions sur l'ensemble du massif des Vosges haut-rhinoises, hors des domaines skiables sécurisés, sauf si les moyens de proximité disponibles ne correspondent pas à la situation (coulée de neige, évacuation difficile, ou autre).

Les unités composées d'EPIM (équipe de première d'intervention en montagne) ou de GRIMP formés au module complémentaire neige sont amenées à intervenir lorsque les moyens conventionnels sapeurs-pompiers atteignent leurs limites d'accessibilité ou que cela nécessite la mise en œuvre de techniques liées au milieu montagneux.



Les membres du service de santé et de secours médical formés à la spécialité peuvent être inclus à la composition opérationnelle de l'équipe. Ils assurent alors, en plus de leurs fonctions d'équipier EPIM, des missions d'assistance médicale, paramédicale ou de soutien sanitaire.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DU SMO

- Secours nécessitant une évacuation en terrain difficile (randonneurs, alpinistes, skieurs, secours animalier, etc.) ;
- Coulée de neige, avalanche ;
- Accident de circulation en ravin ;
- Opérations de recherche, sur demande de la gendarmerie.



COMPOSITION

Le secours en montagne du Haut-Rhin est composé de 89 spécialistes de première intervention en montagne (dont des membres du SSSM) constitués de volontaires et de professionnels. Ils sont répartis comme suit :

- 3 conseillers techniques (IMP3, EPIM 2) ;
- 21 chefs d'unités (EPIM 2) ;
- 65 équipiers (EPIM 1).

Il faut ajouter à ces effectifs les GRIMP de Colmar et Mulhouse qui, outre leur formation en milieu naturel, suivent un module neige pour compléter leurs compétences.

8 sections sont réparties sur le territoire, chacune autour d'un centre de secours de soutien :

Canton vert (Orbey) ; Fecht (Munster) ; Lauch (Guebwiller) ; Thur (Saint-Amarin) ; Doller (Masevaux) ; Haut-Sundgau (Oltingue) ; Colmar (CSP Colmar) ; Mulhouse (CSP Mulhouse).

ÉQUIPEMENT

- Chaque section dispose des moyens suivants :
 - Equipements individuels et collectifs nécessaires pour effectuer des progressions et des sauvetages en montagne à toutes les périodes de l'année ;
 - Engins motorisés adaptés : véhicules de liaison hors route et quads.

UNITÉ DE BASE

- Une équipe (reconnaitances et interventions), soit :
 - Au moins 3 spécialistes secours en montagne ;
 - Ou cinq spécialistes dans les cas où le peloton de gendarmerie de montagne ne se déplace pas.



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Le 1^{er} janvier 2020, sur les crêtes vosgiennes, un randonneur fait une chute dans la combe du Frankenthal. Il est polytraumatisé et en hypothermie. Trois secouristes en montagne de l'EPIM Fecht, dont un infirmier, et deux gendarmes du peloton de montagne de Hohrod sont engagés.

Après une demi-heure de recherche, la victime est découverte en très mauvaise posture dans le couloir du grand Dagobert, pente très raide et glacée. Un premier secouriste progresse en technique alpine pour aborder et sécuriser le blessé. Un

dispositif de descente permet à l'infirmier spécialisé EPIM et à un deuxième secouriste de s'engager à leur tour.

L'hélicoptère de la gendarmerie se présente avec un médecin sapeur-pompier à son bord. Pour parer toute éventualité, un dispositif de remontée est installé. L'équipe terrestre travaille depuis près de deux heures dans cet environnement hostile quand le treuillage est réalisé avec succès. Un transport médicalisé par VSAV est effectué à partir du terrain de football de Stosswihr.

Adjudant Thomas LITZLER : « La montagne, un milieu changeant et difficile »

Thomas Litzler est un enfant de la montagne. Né dans la vallée de Munster, il parcourt le massif en tous sens depuis ses plus jeunes années. La randonnée, l'escalade, les crêtes et les sommets, été comme hiver, constituent sa passion, qu'il a chevillée au corps.

Mais il est aussi habité par le goût du secours. C'est ce qui l'a conduit à s'engager comme sapeur-pompier volontaire dans sa vallée il y a 22 ans, en 1997, et d'intégrer rapidement les EPIM, équipes de première intervention en montagne.

Au bout de cinq ans, Thomas a choisi la voie professionnelle : il est membre de la promotion 2002 de la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels du SDIS 68. « J'ai lié mon métier à ma passion », expose-t-il en toute simplicité. Poussant



la logique jusqu'au bout, une fois SPP, il ajoute une corde à son arc en intégrant tout naturellement le GRIMP. L'adjudant Litzler conjugue ainsi un faisceau de compétences

complémentaires, au service de la meilleure efficacité du secours sur un terrain difficile. « La montagne est un milieu où les conditions météo changent vite et qui peut devenir franchement hostile en très peu de temps. Le secours dans cet environnement est une discipline très technique. »

Conseiller technique départemental de secours en montagne depuis septembre 2018, Thomas Litzler avoue une passion pour « la gestion des êtres humains » et apprécie le rôle de conseiller du directeur départemental quant aux évolutions de la spécialité. « J'ai la chance d'avoir été nommé au moment où le SDIS du Haut-Rhin commençait à réorganiser une spécialité que l'on est en train de faire évoluer et grandir. »

ÉQUIPE RISQUES RADIOLOGIQUES

La radioactivité fait partie de notre vie quotidienne. Elle est omniprésente et nous y sommes exposés naturellement tous les jours, sans risque. Cependant, certaines sources produites par l'homme peuvent présenter un danger pour notre santé ou l'environnement.

C'est le cas des vieux paratonnerres, des antiques détecteurs de fumées, de certains déchets médicaux, de roches spécifiques ou de reliques diverses héritées de nos aînés et datant d'une époque à laquelle certains méfaits des radioéléments étaient méconnus.

De nombreux objets peuvent encore contenir des éléments radioactifs, émettre des rayonnements potentiellement dangereux ou répandre une contamination. Ne serait-ce qu'en cas de suspicion, l'équipe RAD devra procéder à une levée de doute et saura conseiller le requérant sur le conditionnement et la récupération d'une substance radioactive.

La radioactivité est présente dans de nombreux outils et appareils (de mesure, de diagnostic ou autres...) mais est imperceptible sans équipement spécialisé.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE RAD

- Découverte de sources radioactives ou supposées radioactives (contenant arborant des pictogrammes de danger radioactif, appareils anciens ou suspects, etc.) ;
- Déclenchement de portique de détection dans les centres d'incinération ou d'enfouissement, déchetteries, ferrailleurs et autres ;
- Accident ou incendie impliquant un transport de matières radioactives ;
- Intervention dans une zone de danger radioactif : hôpital, laboratoire, industrie, etc ;
- Prise en charge de paratonnerre découvert lors du déblaiement après incendie ou menaçant de tomber suite à une tempête ;
- Découverte de plis ou colis suspects (NRBC), conjointement à l'équipe RCH.



COMPOSITION

L'équipe RAD du SDIS du Haut-Rhin compte un effectif de 61 spécialistes.

- 1 conseiller technique départemental RAD4 ;
- 14 chefs de CMIR RAD3 ;
- 46 équipiers d'intervention RAD2.

ÉQUIPEMENT

- Une cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR), dans une berce stationnée au CSP de Mulhouse.

UNITÉ DE BASE

- 2 équipes d'intervention composées chacune de :
 - 1 RAD 3 ;
 - 3 RAD 2.



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Le 31 août 2017, le portique de détection de radioactivité d'un centre de tri des déchets de la région mulhousienne se met en alerte au passage d'un camion transportant 30 m³ de plaques de plâtre provenant d'un chantier de démolition.

L'exploitant applique la procédure en vigueur et isole le camion en attendant de le faire repasser sous le portique le lendemain. Ne constatant pas de décroissance, il contacte le SDIS 68. La cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR) est engagée.

La CMIR 68 recherche un point chaud sur la benne et une spectrométrie gamma est réalisée. Il existe un doute : des plaques de plâtre issues d'autres chantiers ont déjà été apportées, sans faire déclencher le portique. Pourquoi y aurait-il un effet de masse sur ce chargement ?

La décision est prise de décharger la benne pour des recherches plus poussées. C'est visuellement qu'un équipier

CMIR trouve une tête de détection de fumée. Il s'agit d'un détecteur ionique à l'américium 241. Toutefois, cela n'explique pas les relevés mesurés. Un point de situation est donc réalisé avec un ingénieur de l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Celui-ci confirme que certaines plaques de plâtre d'avant 1980 sont légèrement radioactives et que l'effet de masse est probable.

La découverte du détecteur ionique est donc fortuite, mais l'entreprise de démolition est contactée afin qu'elle procède au tri des déchets.

Une déclaration à l'autorité de sûreté nucléaire, à l'IRSN et à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a été effectuée, la suite du chantier relevant d'une entreprise privée.

Commandant Alain WOLF :

« Cultiver et enrichir ce que mes prédécesseurs ont bâti »

« C'est en forgeant qu'on devient forgeron » : pour le commandant Alain Wolf, cette maxime résume son engagement et sa progression dans la spécialité des risques radioactifs. Une entrée pas spécialement recherchée, mais effectuée par la force des choses : officier au corps des sapeurs-pompiers de la ville de Mulhouse, il devait obligatoirement détenir le « triptyque » RAD 3, RCH 3 et PRV 2 (brevet de prévention) pour accéder à la fonction de chef de garde.

« Peut-être parce que la radioactivité inspire une peur-réflexe, la spécialité risques radiologiques attire peu les sapeurs-pompiers. Par conséquent, les personnels qui l'ont choisie sont très motivés. Cela crée une émulation qui conduit certains officiers et sous-officiers à s'investir plus que la moyenne et plusieurs y acquièrent



des compétences très pointues. Cela nous donne un niveau global reconnu hors de notre territoire départemental. D'ailleurs, nos stages attirent des stagiaires venant parfois de loin, y compris de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. »

Aujourd'hui unique conseiller technique RAD 4 dans le Haut-Rhin, Alain Wolf estime que ses deux spécialités

CHIM et RAD l'ont même beaucoup aidé, au cours de sa carrière, dans la gestion de l'activité opérationnelle courante, en raison notamment de la densité des risques de cette nature.

Le commandant a occupé le poste d'officier de sapeurs-pompiers mis à la disposition du centre nucléaire de production d'électricité de Fessenheim, pendant trois ans, de 2011 à 2014. Sa mission ? Le traitement des risques incendies. Il a ensuite assumé la responsabilité du pôle « risques technologiques » du SDIS, avant de rejoindre son affectation actuelle au groupement de prévention du risque incendie, comme chef du service de prévention du risque industrie-habitation.

Son mot d'ordre en tant que CTD : « Cultiver et enrichir ce que mes prédécesseurs ont bâti, car c'est vraiment un travail sur le long terme ».

ÉQUIPE RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

Le Haut-Rhin abrite un grand nombre de sites ou infrastructures présentant un risque chimique. L'industrie chimique est très présente, avec 23 sites classés Seveso, dont 16 seuil haut (parmi lesquels 2 dépôts pétroliers), une gare de triage en milieu urbain, des stockages d'engrais et produits phytosanitaires, etc. Par ailleurs, les transports de matières dangereuses par voies routière, fluviale et ferroviaire sont nombreux.

Face à ces risques, le SDIS du Haut-Rhin peut compter sur une équipe RCH composée de 174 spécialistes. Leur intervention est incontournable pour

toute opération impliquant des substances chimiques, en cas de pollution, ou encore face à un produit, un gaz ou une odeur non identifiés.

Cette équipe bénéficie également des compétences d'ingénieurs ou docteurs en chimie travaillant dans le domaine,

engagés en tant que sapeurs-pompiers volontaires experts. Une équipe du service de santé et de secours médical spécifiquement formée, dont un médecin conseiller technique en risques biologiques, apporte ses compétences dans ce domaine.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT NÉCESSITER L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE RISQUE CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE

- Fuite d'une substance gazeuse, liquide ou solide pouvant causer une pollution de l'eau, de l'air ou de la terre (matière dangereuse, produit phytosanitaire, engrais, eau d'extinction, etc.) ;
- Fuite de gaz de ville, classée en procédure de gaz renforcée ;
- Accident ou incendie concernant un véhicule transportant des matières dangereuses ;
- Incendie en milieu industriel ou agricole, de transformateur, de station-service... ;
- Découverte de munitions ou engins de guerre ;
- Découverte de pli ou colis suspects (NRBC), conjointement à l'équipe du RAD (risque radiologique) ;
- Sauvetage en excavation, conjointement aux équipes GRIMP, SAL ou SDE en cas de doute sur la qualité de l'air.

COMPOSITION

L'équipe RCH du SDIS du Haut-Rhin compte un effectif de 174 spécialistes.

- 3 conseillers techniques risques chimiques (RCH4) dont un spécialisé dans le risque agricole ;
- 21 chef de CMIC (RCH3) dont 5 spécialistes du risque agricole et 6 spécialistes de la lutte contre les feux d'hydrocarbures ;
- 113 équipiers d'intervention (RCH 2) ;
- 27 équipiers de reconnaissance (RCH 1) ;
- 2 conseillers techniques risques biologiques du SSSM ;
- 8 référents risques NRBC du SSSM.



ÉQUIPEMENT

- 3 cellules chimiques sur porteurs, basés dans les 3 CSP :
 - Mulhouse
 - Colmar
 - Saint-Louis

UNITÉ DE BASE

- 1 chef de CMIC RCH 3 ;
- 1 équipe d'intervention composée de 3 RCH 2 ;
- 1 équipe de reconnaissance composée de 3 RCH1.

INTERVENTION PARTICULIÈRE

En octobre 2017 au port d'Ottmarsheim, deux containers se trouvent accidentellement en position instable ; l'un d'eux présente une légère déchirure de son enveloppe extérieure. Ils sont presque vides, mais il subsiste à l'intérieur 20 à 30 litres de tétrachlorure de titane. Ce produit très réactif peut produire un nuage d'acide chlorhydrique au contact de l'humidité de l'air.

Afin de prévenir tout risque de fuite lors du relevage, un important dispositif a été déployé, dont 2 CMIC et 2 FPT. Un officier RCH4 est placé au côté de l'officier CODIS, en lien avec l'ingénieur sécurité de l'exploitant et un second est engagé à l'avant au côté du COS. Plusieurs lances queue-de-paon et une lance à mousse avec émulseur spécifique sont en attente. Un réseau de mesure est déterminé pour le cas où une fuite surviendrait lors du relevage des containers.



La concertation entre le COS, le RCH4, le CODIS et l'ingénieur sécurité a permis la mise en place d'un dispositif adapté et dimensionné apte à réagir rapidement et efficacement en cas de fuite.

Commandant Vincent CHERREY :

« Faire preuve d'humilité dans un domaine complexe »

Chef du service opérations du groupement prévision-opérations, le commandant Vincent Cherrey est chef de CMIC (cellule mobile d'intervention chimique) et conseiller technique départemental RCH.

Sapeur-pompier volontaire dans les Vosges à partir de 1987, d'abord à La Bresse, sa commune d'origine, puis à Remiremont et enfin à Munster, Vincent Cherrey a commencé une carrière dans l'industrie, après des études universitaires à dominante scientifique. La fibre sapeur-pompier ne l'avait pas quitté pour autant, puisqu'il a travaillé à Colmar, dans le développement, chez Kermel, producteur d'une fibre technique non feu dont on fait l'étoffe des tenues des sapeurs-pompiers.

Mais l'appel de la vocation du secours est le plus fort et, en 2003, Vincent devient sapeur-pompier professionnel au SDIS 68. D'abord prévisionniste, puis préventionniste,



il deviendra plus tard adjoint du chef du CSP de Colmar et officier référent de secteur.

C'est en 2006 que Vincent Cherrey a rejoint la spécialité risques chimiques (et biologiques). Il y a trouvé l'occasion de renouer avec les affinités qu'il avait gardées de sa formation d'origine et d'investir ses connaissances scientifiques dans son nouveau métier.

Pour le commandant Cherrey, l'un des rôles-clés du CTD est de coordonner la spécialité, d'animer l'ensemble des spécialistes RCH en les amenant à un niveau élevé de compétences.

« Le risque chimique est un domaine complexe dans lequel on doit faire preuve d'humilité et savoir s'appuyer sur les compétences respectives des uns et des autres. »

Pour le commandant Cherrey, il est important d'entretenir des relations régulières avec les industriels et primordial de connaître leurs sites. Il est tout aussi nécessaire d'échanger avec eux sur les thématiques liées à leurs installations et d'organiser ensemble des exercices. Il est également essentiel de savoir développer et entretenir un réseau de connaissances tant chez les industriels que parmi les experts de la chimie et du biologique, ainsi qu'avec les collègues des autres départements.

UNITÉ DE SAUVETAGE-DÉBLAIEMENT

L'unité SDE est spécialement formée et équipée pour réaliser des actions de secours dans un contexte de risques bâtimentaires.

Sa mission principale est la recherche, la localisation et le sauvetage de personnes en zone de catastrophe.

Les spécialistes sauveteurs-déblayeurs sont aptes à rechercher les victimes ou les animaux prisonniers d'un effondrement ou d'un ensevelissement et à les extraire en toute sécurité, malgré les difficultés d'accès ou les problèmes de stabilité d'ouvrage ou de structure. Ils sont les techniciens incontournables pour effectuer une manœuvre de force. Ils sont également sollicités dès que le moindre doute subsiste sur la stabilité d'un bâtiment ou d'une zone d'intervention.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DU SDE

- Explosion de bâtiment ;
- Personne ensevelie (silo, tranchées etc.) ;
- Glissement de terrain ;
- Bâtiment ou partie de bâtiment menaçant ruine nécessitant une consolidation urgente ;
- Renforcement de structure pour les besoins de sécurisation d'une intervention (pose d'étais pour déblais etc.) ;
- Conseil technique du commandant des opérations de secours en matière de stabilité ;
- Manœuvre de force (levage d'animaux, déplacement d'engins lourds, accident de circulation etc.).

COMPOSITION

L'unité de sauvetage déblaiement du Haut-Rhin est composée de 117 sapeurs-pompiers du corps départemental :

- 1 conseiller technique SDE4 ;
- 2 chefs de section SDE3 ;
- 19 chefs d'unité SDE2 ;
- 95 sauveteurs déblayeurs SDE1.

Elle comprend des personnels du service de santé et de secours médical. Elle est organisée en trois sections stationnées respectivement dans les centres de secours principaux de Mulhouse, Colmar et Saint-Louis.

ÉQUIPEMENT

- 2 CESD (cellules SD) sur porteur VPCE (véhicule porte-cellule), basées à :
 - Saint-Louis
 - Colmar
- 1 CEETAI (cellule étalement) sur porteur, basée à :
 - Mulhouse.

UNITÉ DE BASE

- 1 chef de section (SDE 3) ;
- 1 chef d'unité (SDE 2) ;
- 5 binômes de sauveteurs déblayeurs (SDE 1).

INTERVENTION PARTICULIÈRE

La spécialité sauvetage-déblaiement a effectué en automne 2019 un exercice inhabituel dans le cadre d'un stage départemental SDE1 d'une semaine, basé à Colmar. La journée s'est déroulée en conditions réelles et en site naturel : l'ancien champ de bataille du Linge (1915). Situé sur les hauteurs d'Orbey, à 1000 mètres d'altitude, avec ses nombreux boyaux et tranchées étroites et tortueuses, son relief tourmenté et la présence de nombreux vestiges de barbelés, tiges de métal, voire munitions ensevelies, ce site impose de nombreuses contraintes et exige prudence et rigueur.

Le thème proposé était : une victime coincée sous un rocher tombé dans une tranchée profonde de deux mètres. L'enlèvement du rocher d'environ 1,5 tonne était un préalable à l'extraction de la victime. Il a fallu pour cela poser d'abord des plaques de blindage pour consolider les remblais, puis installer un palan sur un trépid de plus de trois mètres de haut.



Cet exercice offrait un intérêt formateur à plus d'un titre : un délai de route de 45 minutes depuis la base ; une météo froide et pluvieuse ; une zone de manœuvre distante du parking et obligeant au portage de tout le matériel mis en œuvre ; la nécessité de fixer des points d'ancrage dans un sol pouvant contenir d'anciennes munitions ; la fragilité relative des parois et remblais ; la nécessité d'évoluer en zone délimitée entourée de terrain non dépollué.

Parallèlement, cette action menée en collaboration avec l'association du mémorial du Linge a permis de libérer le passage sur un itinéraire de visite historique obstrué réellement par le rocher, tombé accidentellement dans la tranchée.

Lieutenant Christophe BIHRY :

« Rechercher des solutions pratiques dans toutes les situations »

Sapeur-pompier depuis 35 ans, le nouveau conseiller technique départemental en sauvetage-déblaiement est incontestablement un homme d'expérience. Nommé CTD en juin 2019, il était déjà CTD adjoint depuis 12 ans.

Christophe Bihry a embrassé la cause des sapeurs-pompiers dès 1984, en prenant un engagement de volontaire au CSP de Colmar. Puis, en 1985, il a rejoint les rangs de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris où il s'est forgé une expérience du métier durant deux ans. Retour en Alsace en 1987, sapeur-pompier volontaire au CSP de Colmar, puis en 1990, professionnel au centre de secours du District des 3 frontières, à Saint-Louis.

C'est là qu'il deviendra spécialiste sauveteur-déblayeur, dès 1992,



y retrouvant un certain plaisir du travail des mains, des gestes et des savoir-faire proches de son métier d'origine : menuisier-ébéniste. « Cela explique sans doute en partie le plaisir que j'y trouve toujours et encore. » Et si c'est aujourd'hui sa seule spécialité, Christophe,

qui reconnaît volontiers des goûts éclectiques et un esprit curieux, a également fait partie des équipes risques chimiques et a été plongeur et sauveteur aquatique.

Rien ne lui plaît tant que de rechercher des solutions pratiques à toutes les situations possibles. Gagner en expérience, la mettre à profit pour aller plus loin dans la compétence opérationnelle, au profit des victimes, sont aussi des moteurs pour cet officier chef de groupe et chef du centre de secours renforcé de Wittenheim.

« Le sauvetage-déblaiement a des liens techniques avec le tronc commun. Par exemple lors de la progression dans un bâtiment ou lorsqu'on effectue les déblais, avec tous les risques spécifiques qui y sont liés ».

ÉQUIPE NAUTIQUE : SCAPHANDRIERS AUTONOMES LÉGERS ET NAGEURS SAUVETEURS AQUATIQUES

Le sauvetage aquatique peut se transformer en piège pour qui n'y est pas préparé. Pour faire face aux nombreuses problématiques des interventions en milieu nautique, le SDIS 68 est doté d'une équipe préparée à porter secours dans ce milieu hostile.

Une intervention en milieu aquatique, qu'elle se déroule en surface ou en profondeur, dans un lac de montagne, une gravière de plaine, dans un canal, une rivière ou le Rhin, avec ou sans courant, presque toujours sans visibilité, peut ainsi être assurée par des sauveteurs entraînés et équipés pour intervenir dans ces conditions particulières et difficiles.



Les SAV et les SAL portent secours aux personnes visibles en surface et menacées de noyade. Dès lors que l'engagement subaquatique est nécessaire, seuls les SAL peuvent intervenir.

Ces spécialistes sont également toujours là pour apporter l'expertise et le

matériel nécessaires à toute intervention dans l'eau, à toute heure du jour et de la nuit, en ville comme en milieu naturel, aussi bien en cavité ou dans un parking souterrain inondé.



EXEMPLES DE SITUATIONS POUVANT ENTRAÎNER L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE NAUTIQUE

- Noyade ou menace de noyade, conjointement avec les cynos si la victime n'est pas localisée ;
- Personne menaçant de se jeter à l'eau, conjointement avec le GRIMP si l'accès à la victime est périlleux ;
- Accident de plongée ;
- Accident de circulation avec un véhicule tombé à l'eau ;
- Bateau menaçant de couler, avec des passagers ou sans passager ;
- Feu de bateau ;
- Inondation d'ampleur avec des personnes piégées ou encerclées par l'eau, dans un bâtiment, un véhicule, etc ;
- Animal piégé en milieu aquatique (SAL uniquement), conjointement à l'équipe SDE si l'animal est de gros gabarit et au GRIMP si l'accès est périlleux ;
- Renflouement de véhicule, dégagement d'obstacle pouvant gêner la circulation fluviale ;
- Pollution aquatique, pose d'un barrage flottant, conjointement à l'équipe RCH.

COMPOSITION

L'équipe de secours nautique du Haut-Rhin est composée de 68 spécialistes :

31 SAL (plongeurs) et 37 SAV (sauveteurs aquatiques).
Soit :

- 2 conseillers techniques SAL3 ;
- 7 chefs d'unité SAL2 ;
- 22 scaphandriers autonomes légers SAL1 ;
- 37 sauveteurs aquatiques SAV1.

ÉQUIPEMENT

- 1 VPL (véhicule plongeurs) ;
- 2 VSN (véhicules de secours nautique) ;
- 3 lots d'embarcation inondation ;
- 2 embarcations lourdes ;
- 2 embarcations légères ;
- 2 VNM (motos marines) ;
- 4 kayaks.

UNITÉ DE BASE

- Pour un sauvetage de vie humaine :
 - 1 SAL 2 • 2 SAL 1 • 2 SAV 1



INTERVENTION PARTICULIÈRE

Colmar, 28 mai 2020. Il est 21 h 19 quand le CTA-CODIS reçoit un appel au secours : deux pêcheurs ont aperçu une personne en danger de noyade. L'adresse indiquée est le port de plaisance de Colmar. Immédiatement, un VSAV, trois spécialistes SAV et le chef de groupe de Colmar sont déclenchés, ainsi que trois plongeurs de Mulhouse. Le temps est beau, la température douce, mais la nuit tombe.

Au port de plaisance, les secours ne trouvent ni victime, ni témoin. Vérification faite auprès du requérant, l'intervention se situe à 1,2 km plus au nord, sur le canal de Colmar, rue de la Digue. Les secours aperçoivent un homme tombé à l'eau

après avoir glissé sur l'autre rive, abrupte, sous frondaison et sans aucun accès pour les véhicules. La victime est accrochée à une branche, la tête et les bras seuls hors de l'eau. Elle n'a pas pied et ne peut pas nager, ayant une jambe plâtrée et une attelle à l'autre jambe. L'homme donne des signes de fatigue. Les sauveteurs aquatiques se mettent à l'eau et traversent à la nage pour rejoindre la victime, qu'ils ramènent par le même chemin. L'homme a pu indiquer que cela faisait deux heures qu'il attendait dans cette fâcheuse posture quand il a été vu par les pêcheurs. Présentant une hypothermie, il a été pris en charge par le VSAV et conduit à l'hôpital.

Adjudant-chef Guillaume FREITAG : « Une école de rigueur et de solidarité »

Comme un poisson dans l'eau ! Une expression qui va comme un gant à Guillaume Freitag, conseiller technique départemental secours nautique. Aussi loin qu'il s'en souvienne, il a toujours barboté, puis nagé, en piscine, en lac ou en mer. Enfant de Mulhouse, il passait nombres de week-end dans les Vosges. A 10 ans il nageait dans le Neuweiher dès le mois de mai, sans faire le moindre cas de la fraîcheur de l'eau.

Lycéen, il occupe ses loisirs comme pigiste photo pour un quotidien régional, pratique l'athlétisme en compétition et le sauvetage-secourisme à Colmar avec l'ACSS, passe son BAFA, spécificité surveillant de baignade. Cherchant encore sa voie, il s'inscrit au concours de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels, fin 94. « Nous étions 600, il y avait 16 postes. J'ai fait partie des 16 ! Le sport m'a beaucoup aidé ».



Et voilà Guillaume recruté au corps du district des Trois-frontières à Saint-Louis le 1er janvier 1995, à 22 ans, découvrant le monde sapeur-pompier et le métier. Au moment de choisir une spécialité, la question ne se pose pas : ce sera le sauvetage aquatique. Breveté scaphandrier autonome léger en 1998, Guillaume est chef d'unité (SAL 2) en 2000. Mais 2001 voit la fermeture des sections de plongeurs de Colmar et

Saint-Louis. Dans le même temps, la section SAV (sauveteurs aquatiques) est mise sur pied. Guillaume en fait partie et continue à plonger en club, jusqu'à ce qu'une opportunité s'ouvre au CSP de Mulhouse, où il intègre la section et se voit confier un poste de chef d'unité. En 2014, ce sera la formation de conseiller technique, suivie de la nomination en tant que CTD en juillet 2016.

Pour Guillaume, le secours nautique exige beaucoup de préparation, d'entraînement et une rigueur extrême dans la pratique. En plongée particulièrement, où l'erreur se paye vite au prix fort. « On fait des contrôles croisés avant de plonger, on se surveille mutuellement. C'est aussi ce qui engendre une grande solidarité entre spécialistes SAL-SAV. D'ailleurs quand deux plongeurs vont au feu ensemble, ils ne se posent pas la moindre question, sur leur équipier... »



SDIS
HAUT-RHIN

SERVICE DÉPARTEMENTAL
INCENDIE
SECOURS